



## CSA DU 7 JUIN 2023

Mercredi 7 juin, le second CSA de l'année s'est déroulé à Eysses en présence de Madame la Directrice, de Monsieur le Directeur Adjoint, de Monsieur le Chef de Détention, de l'Agent en charge de l'OMAP et des organisations représentatives.

Coté RH, à ce jour, 7 CRP ont été faits par des Agents du 3/2 pour intégrer un des deux services de longues journées. Madame la Directrice préfère que ces changements se fassent après l'été afin de ne pas bouleverser les congés estivaux. Un travail de réorganisation des postes entre 3/2 et longues journées sera également mené avec les organisations syndicales à la rentrée pour une mise en place courant septembre.

**Le Bureau Local FO** a fait remonter le mécontentement des Agents qui ne comprennent pas pourquoi il y a tant de refus de changements de service. Pour la Directrice et l'Agent de l'OMAP, il y a bien plus de changements acceptés que refusés. La réglementation doit être appliquée quand on monte les plannings, c'est obligatoire !

Mais lorsqu'on rappelle pour « nécessité de service » on peut s'en affranchir ! **Pour FO Justice**, c'est inacceptable, et nous serons là pour défendre les Agents si le besoin s'en fait sentir !

**Le Bureau Local FO** a aussi interrogé la Direction sur les refus de CET demandés par les Collègues cet été. Madame la Directrice a rappelé la charte des temps et ses règles. Si malgré le respect des règles, des CET ont été refusés, c'est par manque de personnel !

Nous voulons que les rappelables le soient bien dans l'ordre prévu et non de façon aléatoire, que les tours de nuits soient alternés le mieux possible entre bons et mauvais tours, que les horaires parloirs soient modifiés d'un quart d'heure et que les pauses méridiennes soient mieux aménagées particulièrement le week-end.

Concernant les postes spécifiques QA / QI-QD / Respect, FO Justice a exigé que les « volontaires » soient systématiquement affectés sur ces postes pour avoir une meilleure continuité de service.

Pour les ELSP, un troisième agent a été affecté le 5 juin. La Directrice a proposé deux options pour les renforcer et passer l'été : 1 On reste à 3 agents, 1 agent en vacances par période et un renfort est fait par les postes fixes. 2 On passe à 4 agents, deux agents en vacances par période, renfort des postes fixes et quand les 4 agents sont présents, ils tiennent un poste de détention.

L'Agent de l'OMAP a fait remarquer que cela laisserait encore plus de poste à couvrir pour les Agents de Détention le week-end. La première option a été validée par tous. La mise en place des ELSP à marche forcée sans apport de ressource humaine en septembre (0 poste à la CAP) est un scandale !!!

Pour décliner localement le Plan National de Lutte contre la Violence, la direction souhaite un meilleur encadrement des mouvements. **Le Bureau Local FO** est favorable à cette volonté mais a également souligné le manque de personnel d'encadrement de la structure. Une refonte de la procédure d'intervention en cas de projection dans les cours de promenade a aussi été validée par tous.

La DI souhaite une refonte du service de nuit. Pour le bureau local, il n'y a pas de sujet ! Cela fonctionne parfaitement, il est inutile de changer quoi que ce soit !!

Madame la Directrice a rappelé les règles de badgeage. Il y a trop de régulations à son avis. Elle a aussi présenté une nouvelle procédure de réception des sacs de linge pour les parloirs qui semble plus pratique.

Côté information pratique, elle a aussi annoncé qu'une fiche reflexe sur la protection fonctionnelle allait être rédigée.

Le Numérique en Détention, des tablettes fixées au mur pour chaque Personne Détenue, vont être déployées à partir du 25 septembre. **Le Bureau Local FO** souhaite une formation des surveillants pour pouvoir répondre aux questions des Personnes Détenues. L'impact sur les services concernés comme la comptabilité doit être mesuré.

**Le Bureau Local FO** s'inquiète également du réseau de caméra qui est hors service et de l'interphonie qui dysfonctionne. La Direction a demandé à ce que les travaux prévus pour septembre soient accélérés.

Les travaux aux ateliers sont en bonne voie. 25 opérateurs à l'atelier de montage de vélo et 10 au tri et à la récupération de linge devraient pouvoir profiter à la population pénale d'ici à la fin de l'année.

De nombreux sujets, tous évoqués par notre **Organisation Syndicale**, ont été abordés pendant les questions diverses :

- Problèmes d'approvisionnement en papier toilette et en Sopalin pour les surveillants.
- Problèmes d'hygiène posés par les chats et le pigeons.
- Problèmes d'accès aux documents vierges au QA.
- Radio dynamo à mettre en place au QI.
- Boîtes aux lettres des agents / Boîte aux lettres sécurisés pour laisser des documents au RH et/ou à la Direction.
- Problème du téléphone de nuit du gradé.
- Installation d'une ligne téléphonique extérieure fiable pour le service de la comptabilité.
- Installation électrique du Greffe et de l'Economat.
- Clim du D et Fontaine à eau au QI/QD.
- Nettoyage des vitres extérieures des Miradors.
- Propreté des chambres de nuit et fermeture la journée.

**FO Justice CD Eysses** suivra l'avancée de toutes les requêtes, et restera vigilant quant à l'affectation de certains profils et ne cessera de les dénoncer en haut lieu.

Pour tout complément d'informations n'hésitez pas à contacter les membres **FO Justice** du CSA.

Adresse du Bureau local : Rue Pierre Doize 47300 VSL

Mail : cdeysses@fojustice.fr

SLP **FO Justice** du CD d'Eysses  
Le 7 juin 2023

